



Jacqueline GOURAULT,
ministre de la Cohésion des territoires et
des Relations avec les collectivités
territoriales

Julien DENORMANDIE,
ministre auprès de la ministre de la
Cohésion des territoires et des Relations
avec les collectivités territoriales, chargé
de la Ville et du Logement

Paris, le 06 décembre 2018

Communiqué de presse

2^e point d'étape sur l'avancée de la couverture numérique : Le Gouvernement salue l'accélération du déploiement sur l'ensemble du territoire cette année

Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et Julien DENORMANDIE, ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ville et du Logement, ont présenté ce jeudi 6 décembre 2018 un point d'avancement sur le -grand chantier de la couverture numérique du territoire.

Aujourd'hui internet ne cesse de changer notre quotidien : on peut y faire ses courses, discuter avec des proches, trouver un emploi, travailler à distance, accéder à l'information sur tous ses droits, faire ses démarches administratives...Il a profondément et durablement modifié tous les aspects de notre vie sociale, professionnelle et citoyenne.

Pour que tous nos concitoyens aient accès à internet avec un débit de qualité, que tous captent, là où ils habitent, et que chacun puisse se familiariser avec le numérique, le Gouvernement se mobilise pour :

- garantir un accès au très haut débit pour tous,
- garantir une couverture mobile de qualité pour tous,
- favoriser la montée en compétences numériques des Français et accompagner la transition numérique des territoires.

Comme il s'y est engagé le 27 juin 2018, le Gouvernement présente à l'occasion de son point d'étape régulier, l'état d'avancement de la couverture numérique des territoires.

Chiffres-clés :

- 750 000 lignes de fibre optique jusqu'à l'abonné ont été construites au 3^{ème} trimestre 2018, dont 210 000 par les collectivités territoriales. L'accélération constatée sur l'ensemble de l'année 2018 doit se prolonger et s'intensifier afin de respecter les objectifs ambitieux fixés par le Plan France Très Haut Débit.

- Plus de 3 000 sites ont été convertis en 4G depuis l'accord intervenu entre le Gouvernement, l'Arcep et les opérateurs en janvier 2018 dans le cadre de l'amélioration de la qualité du réseau de téléphonie mobile.

- 115 sites à équiper en priorité ont été identifiés, en accord avec les collectivités territoriales, portant à 600 le nombre de sites à couvrir par chaque opérateur au titre de l'année 2018.

Pour **Jacqueline GOURAULT** « Ce qui est nouveau, c'est l'accélération sans précédent du rythme des investissements et de l'installation des nouveaux équipements. 2018 est à ce titre une année exceptionnelle en termes d'accélération et nous allons faire de l'égalité d'accès au numérique pour tous et partout sur le territoire, une priorité totale. Le numérique est une clé essentielle de lutte contre les fractures territoriales. »

« On va beaucoup, beaucoup plus vite qu'avant. Depuis le 1^{er} janvier 2018, 11 000 personnes supplémentaires sont raccordées à la fibre, c'est-à-dire internet très haut débit en France, chaque jour ouvré. 11 000 personnes, c'est la taille de certaines de nos sous-préfectures. Sur la couverture mobile, en une seule année, nous aurons couvert quatre fois plus de zones sans téléphone que pendant l'ensemble du quinquennat précédent. Ce n'est plus 600 mais 15 000 antennes qui vont être mises en service, avec des pylônes financés par les opérateurs. Nous avons radicalement changé d'approche en contraignant les opérateurs de téléphonie mobile à investir près de 3 milliards d'euros dans les territoires ruraux non couverts.» ajoute **Julien DENORMANDIE**.

Internet fixe : l'accélération des déploiements de fibre optique jusqu'à l'abonné est notable et doit se poursuivre pour tenir les objectifs.

La couverture en fibre optique du territoire accélère. A la fin du 3^{ème} trimestre 2018, 12,5 millions de locaux sont éligibles à la fibre optique jusqu'à l'abonné dans notre pays. Plus de 750 000 lignes de fibre optique jusqu'à l'abonné ont ainsi été construites au 3^{ème} trimestre 2018. L'effort est porté essentiellement par les opérateurs en zone d'initiative privée (+ 100 000 locaux en zone très dense et + 450 000 en zone moins dense privée) mais il faut noter une accélération sensible des déploiements en zone d'initiative publique (+ 200 000 lignes).

Il s'agit du meilleur troisième trimestre réalisé sur une année et le Gouvernement souhaite la poursuite de cette accélération, nécessaire pour respecter les objectifs fixés dans le cadre du Plan France Très Haut Débit.

En complément, afin de garantir l'accès de tous les foyers à un bon haut débit d'ici 2020, le Gouvernement soutient l'équipement des foyers en solution de réception hertzienne (satellitaire ou terrestre), à hauteur de 150€ maximum par foyer, dans le cadre du dispositif de « cohésion

numérique des territoires ». Ce dispositif, doté de 100 millions d'euros, s'adresse aux particuliers et aux entreprises qui ne disposeront pas, en 2020, de bon haut débit par les technologies filaires (FttH ou ADSL/VDSL). A ce jour, l'État a validé près de 200 offres qui seront proposées par 11 opérateurs sur l'ensemble du territoire dès l'ouverture du dispositif début 2019.

Téléphonie mobile : les opérateurs vont amener la téléphonie mobile dans 115 nouveaux sites actuellement non couverts. Plus de 3 000 sites existants ont été équipés en 4G depuis le début de l'année.

L'accord entre le Gouvernement, l'ARCEP et les opérateurs mobiles de janvier 2018 est entré en phase opérationnelle. Cet accord va conduire à une amélioration de la qualité et à l'extension du réseau mobile. Le travail de négociation du Gouvernement et de l'Arcep a permis d'obtenir de la part des quatre opérateurs de réseaux mobiles des engagements forts et contraignants.

La généralisation de la couverture 4G avance, avec plus de 3 000 pylônes existants équipés en 4G depuis janvier 2018 (alors qu'ils étaient auparavant équipés en 2G/3G).

Par ailleurs, le dispositif « Couverture ciblée » vise à assurer une couverture mobile de qualité dans les zones non ou mal couvertes. 5 000 nouveaux sites mobiles par opérateur seront construits (dont certains seront mutualisés). Les 600 premiers sites de l'année 2018 ont été identifiés et priorités par les collectivités territoriales, et les opérateurs auront au maximum 24 mois pour mettre en service les nouveaux pylônes. En 2019, 700 sites mobiles seront identifiés dès février, et 800 sites par an les années suivantes.

[Retrouvez en ligne \(prochainement\) la carte des 600 nouveaux sites mobiles qui ont été identifiés pour l'année 2018.](#)

Ce 2e rendez-vous sera suivi d'un point d'étape trimestriel. Il aura pour but de donner de la transparence sur l'atteinte des objectifs du Gouvernement en matière de couverture numérique des territoires.

Retrouvez en ligne :

- [Le dossier de presse « la belle histoire du numérique, les engagements du Gouvernement »](#)
- [La vidéo « vers une France 100% connectée »](#)
- [Le site de l'Agence du numérique](#)
- [Le site de l'Arcep](#)

www.cohesion-territoires.gouv.fr
 [@Min_Territoires](https://twitter.com/Min_Territoires)